EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 septembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq septembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Isabelle LAVEST à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Gérard BOHNER à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Nicole PRIEUX, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. le Maire suspend la séance à 18h10 suite à l'intervention des manifestants des Ateliers de Construction du Centre. M. le Maire reprend la séance à 18h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant la suspension de séance.
M. Jean-Luc BLANC arrive pendant le débat de la question n°1.
M. Jérôme GODARD donne pouvoir à M. Philippe BOHELAY et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
M. le Maire suspend la séance à la demande de M. BRENAS à 21h05 après le vote de la question n°4. M. le Maire reprend la séance à 21h10 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
M. Simon POURRET donne pouvoir à M. Grégory BERNARD et quitte la séance avant le vote de la question n°8.
M. le Maire suspend la séance à 22h35 pendant le débat de la question n°8. M. le Maire reprend la séance à 22h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Alain LAFFONT (donne pouvoir à M. Florent NARANJO) et Mme SylvianeTARDIEU (donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL) quittent la séance avant le vote de la question n°9.
Mesdames et Messieurs François BARRIERE, Géraldine BASTIEN, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Louis COUSTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Fabienne MONTEL et Didier MULLER quittent la séance avant le vote de la question n°10 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 39

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Un crédit de 4 000 € est inscrit au budget primitif 2015 ainsi qu'un transfert de crédit de la Direction de la Culture d'un montant de 8 100 € , soit 12 100 € sont inscrits au budget en vue de l'attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations. A l'issu des précédents Conseils Municipaux, le solde disponible est de 10 170 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATION DES AMIS DU TEMPS DES CERISES
dont le siège social est situé :
Maison des associations – 2 boulevard Trudaine – 63000 Clermont-Ferrand

L'objet de cette association est d'organiser, dans l'esprit de l'éducation populaire, des formes d'expression différentes telles que conférences, débats, concerts, expositions,… Elle s'appuie sur une œuvre et un auteur pour conduire entre 20 et 30 conférences par an regroupant entre 50 et 120 personnes.

Budget annuel global de l'association : 5 700 €
Montant accordé par la Ville en 2014 : 1 000 €
Subvention sollicitée pour 2015 : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

LE CHANTIER 1848
dont le siège social est situé :
9 rue Abbé Banier – 63000 Clermont-Ferrand

L'objet de cette association est la réalisation de rencontres culturelles. Elle s'adresse, à travers le chant, la danse, la lecture, la peinture,… à des personnes en difficultés, esseulées et désorientées et propose un accompagnement psychologique autour d'ateliers hebdomadaires. L'objectif est d'apporter à ceux qui le désire une culture propre à l'ouverture d'esprit.

Budget annuel global de l'association : 1 750 €
Montant accordé par la Ville en 2014 : 1 000 €
Subvention sollicitée pour 2015 : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION CULTURELLE ET FOLKLORIQUE SOLEIL D'ITALIE
dont le siège social est situé :
28 rue Amadéo – 63000 Clermont-Ferrand

L'association a pour objet de développer des liens entre ses adhérents et entre italiens et français de la région. Elle se donne comme objectif d'encourager la promotion des loisirs, des activités d'éducation et de culture

populaire, ainsi que l'apprentissage et la pratique de la langue italienne. Par ailleurs, elle développe et fait la promotion des traditions et de la culture italienne.

Budget annuel global de l'association : 52 000 €
Montant accordé par la Ville en 2014 : 800 €
Subvention sollicitée pour 2015 : 800 €
Subvention proposée : 800 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 octobre 2015

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY